



PAR LA POSTE ET PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Montréal, le 14 décembre 2004

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Budget prévisionnel - Dossier R-3552-2004
Demande d'approbation du budget 2005 du Plan global d'efficacité
énergétique du Distributeur**

M^e Dubois,

L'AIEQ a toujours été en faveur d'une utilisation judicieuse de l'électricité, qui en valorisant encore plus cette forme d'énergie la rend attrayante aux yeux des consommateurs et favorise la croissance de ce secteur d'activité. Les retombées économiques profitent à nos membres.

L'AIEQ a appuyé le lancement en 2003 des nouvelles initiatives d'Hydro-Québec Distribution dans le PGÉE 2003-2006.

L'AIEQ compte dans le présent dossier examiner en premier les résultats obtenus au terme de années et mesurer le degré d'atteinte des objectifs dans le but de se prononcer sur le degré de réalisme des nouveaux objectifs mis de l'avant. Bien que hautement souhaitables, est-ce que les investissements consentis produiront les résultats attendus.

Le plan de communication et de sensibilisation représente à notre avis une des clés du succès des programmes en efficacité énergétique. Le programme proposé fera l'objet d'un examen approfondi et l'expérience de l'AIEQ dans ce domaine pourra être partagée.

Chaque programme dans chaque secteur sera examiné du point de vue de sa rentabilité et du réalisme des objectifs poursuivis.

Enfin nous accorderons une attention particulière à l'examen de l'impact tarifaire du programme d'investissements de plus de 1 milliard proposé ainsi que du budget de 119 millions nécessaire pour 2005.

Nous nous gardons la possibilité d'intervenir sur toute question nouvelle qui pourra émaner des demandes de renseignements ou des preuves soumises.

Nous croyons avec l'expertise que nous détenons et avec les initiatives que l'AIEQ a mené dans le domaine de l'efficacité énergétique contribuer à enrichir ce dossier et à donner un avis éclairé à la Régie.

En conformité avec les instructions fixées par la Régie pour ce dossier et compte tenu de notre intervention dans le dossier R-3473-2001 (PGÉE 2003-2006), nous proposons le budget prévisionnel ci-joint.



Gaëtan Thibault
Président du Conseil

GT/nc

p.j. (1)